

notes

Première mention pour la France du Goéland de la Véga *Larus vegae vegae*

Le 17 novembre 2016, j'effectuais un recensement des laridés présents sur la décharge de Charny, Seine-et-Marne. N'ayant pas pu visiter ce site depuis plus d'un mois, j'étais impatient de savoir si une arrivée de Goélands pontiques *Larus cachinnans* s'était produite durant mon absence. Novembre est une période charnière pour les grands goélands en Île-de-France : le Goéland leucophée *L. michahellis*, espèce dominante en période estivale, est progressivement remplacé par

le Goéland argenté *L. argentatus*, et le passage du Goéland brun *L. fuscus* est marqué.

L'OBSERVATION

Après un peu plus de deux heures passées à détailler les oiseaux qui se nourrissaient sur les déchets (le « casier » pour les initiés), je décidais d'aller jeter un coup d'œil au reposoir principal situé à environ 300 m de là. Celui-ci se trouvait sur une zone en cours de terrassement par les engins de chantier, idéale pour les laridés car parsemée de nombreuses flaques leur permettant de boire et se baigner. La légère brise du matin avait laissé place à un vent plus soutenu qui rendait les conditions d'observations difficiles, accentuées par le peu de lumière que laissait passer la couverture nuageuse. Après avoir rapidement balayé aux jumelles le reposoir d'environ 3 000 goélands pour voir si un oiseau ressortait du lot, je m'installais derrière ma longue-vue afin de détailler le groupe.

Alors que je détaillais la partie la plus dense du groupe, un goéland adulte attira mon attention. Il était debout, de trois quarts face, et somnolait, le bec rentré dans les plumes du dos. Son aspect tranchait suffisamment avec les oiseaux observés jusque-là pour que je réalise très vite que j'avais devant moi un oiseau intéressant. Son manteau était d'un gris foncé équivalent à celui d'un Goéland leucophée, mais légèrement plus saturé, presque bleuté, alors que sa tête très striée éliminait d'emblée cette espèce. La teinte de son œil m'intriguait également : il

1. Goéland de la Véga *Larus vegae vegae*, 4^e année, Charny, Seine-et-Marne, novembre 2016 (Thibaut Chansac). 4th-yr Vega Gull, the first for France.



2. Goéland de la Véga *Larus vegae vegae*, 4^e année (en haut à gauche) et Goélands argentés *L. argentatus*, Charny, Seine-et-Marne, novembre 2016 (Thibaut Chansac). 4th-yr Vega Gull (top left), the first for France, with Herring Gull.

semblait sombre ; mais du fait de la distance et des tremblements de la longue-vue provoqués par le vent, je n'arrivais pas à être certain d'évaluer correctement ce critère. La couleur des pattes était difficile à établir compte tenu de la distance, et parce que celles-ci étaient le plus souvent masquées par d'autres oiseaux, mais elles ne semblaient pas être jaunes. Je ne savais pas à quelle espèce j'avais affaire, et tout ce que j'arrivais à envisager était qu'il devait s'agir d'un hybride, sans doute Goéland argenté x brun, même si son aspect général ne correspondait pas vraiment à cette combinaison, dont j'avais déjà vu plusieurs spécimens. Une autre option me venait à l'esprit, mais je jugeais prématuré, pour ne pas dire ridicule, de l'envisager...

Alors que je profitais d'une accalmie du vent pour augmenter le grossissement de ma longue-vue, l'oiseau eut enfin la bonne idée de se mettre parfaitement de profil... et la pression monta subitement d'un cran : malgré la distance, il me semblait bien distinguer des primaires externes usées et retenues de la précédente mue, un phénomène hautement anormal pour un goéland du Paléarctique occidental en novembre... mais parfaitement cohérent avec un taxon sibérien : le Goéland de la Véga *L. vegae vegae*. C'est précisément cette mue tardive qui avait permis, entre autres caractères, de confirmer l'identification du premier Goéland de la Véga observé en Europe quelques mois plus tôt, un adulte qui avait séjourné

du 10 au 13 janvier 2016 dans le comté de Wexford en Irlande (MULLARNEY 2016, BARTON 2017). Mon premier réflexe fut de sortir mon appareil photo du sac à dos, de l'appuyer sur ma longue vue et d'attendre. À partir de cet instant, mon unique but était d'obtenir des photos de l'oiseau en vol. L'attente fut heureusement de courte durée. Après quelques minutes, « mon » goéland décida de rejoindre un groupe de goélands immatures, occupés à se disputer un bout de viande. Je pressais frénétiquement sur le déclencheur afin d'avoir des photos de l'oiseau dans un maximum de positions, et surtout d'obtenir des images nettes du motif des rémiges primaires... ce qui n'était pas gagné à cause de la distance, de la faible luminosité

et des mouvements imprévisibles des oiseaux. À travers le viseur, je pouvais voir que la queue et les rémiges secondaires étaient extrêmement usées.

Après quelques instants, l'oiseau retourna se poser en périphérie du reposoir, ce qui le rendait beaucoup plus facile à localiser, même à l'œil nu. J'en profitais pour regarder les photos prises, tout en vérifiant constamment la position de l'oiseau : il est très facile de perdre de vue un goéland sur un site aussi fréquenté et le retrouver peut, à l'inverse, être extrêmement long et fastidieux. L'aspect usé et défraîchi des deux primaires les plus externes, P9 et P10, indiquait qu'elles étaient bel et bien retenues de la précédente mue. L'étendue du noir aux primaires semblait plus que prometteur... Les photos me permirent aussi de réaliser que l'oiseau n'était pas tout à fait adulte, mais qu'il s'agissait plus probablement d'un 4^e année : les miroirs blancs très réduits sur la P10 indi-

quaient des plumes de 3^e cycle, et les grandes couvertures primaires présentaient des marques noires en leur centre.

Quelques minutes plus tard, l'oiseau entreprit de se baigner. Il s'était considérablement rapproché de moi et je décidais, après avoir pris quelques clichés supplémentaires, qu'il était temps de le détailler un peu plus à la longue-vue. Outre la teinte du manteau et la mue tardive, d'autres éléments apparaissaient : en comparaison directe, les pattes étaient d'un rose plus soutenu que chez les Goélands argentés, la pointe blanche des rémiges tertiaires était très étendue et formait un large croissant blanc, le bec avait une base vert pâle et une pointe d'un jaune intense, les stries du cou étaient bien marquées et nébuleuses.

J'avais beaucoup de mal à y croire, mais il semblait bien que j'avais devant moi un candidat très crédible au titre de premier Goéland de la Végas français.

Quelques instants plus tard, l'oiseau décollait en direction du casier, où je le vis disparaître dans la nuée de ses congénères. Je ne le revis plus par la suite.

CONFIRMATION DE L'IDENTIFICATION

De retour chez moi, je partageais mes photos sur un forum spécialement dédié à l'identification des goélands, afin de voir quelles réactions elles susciteraient, une façon de « prendre la température » en somme. Le Goéland de la Végas fut rapidement mentionné, et la conversation tourna rapidement autour des critères d'identification de ce taxon.

Peter Adriaens posta un message bref mais très positif en indiquant qu'il avait du mal à envisager une autre option qu'un Goéland de la Végas. Il conseillait cependant de faire une étude qui comparerait le pattern des primaires de Goéland argenté de la sous-espèce *argentatus* avec l'oiseau de Seine-et-Marne. Ce fut fait quelques jours plus tard, avec des résultats concluants : certains critères relevés sur l'oiseau de Charny semblaient impossible à trouver chez *argentatus* et, en combinant l'ensemble de ces caractéristiques, on pouvait concrètement éliminer un Goéland argenté, quelle qu'en soit la sous-espèce.

Dans la foulée, et encouragé par la tournure des événements, je demandais leur avis à Osao et Michiaki Ujihara, des experts japonais de l'identification des laridés : à leurs yeux, il s'agissait d'un Goéland de la Végas parfaitement normal.

Christopher Gibbins fut contacté plus tard par le CHN et émit également un avis très favorable. Plusieurs autres « laridologues » confirmés, français (Pierre

Yésou et Philippe J. Dubois) et britanniques (Josh Jones, Richard Millington et Pete Morris), arrivaient à la même conclusion.

Un autre aspect de l'identification mérite d'être évoqué, du fait du traitement taxonomique du Goéland de la Végas. En effet, la Commission de l'avifaune française (DUFOUR *et al.* 2020) considère que le Goéland de la Végas *Larus vegae* est polytypique et comporte deux sous-espèces : *L. vegae vegae*, le Goéland de la Végas proprement dit, et *L. vegae mongolicus*, le Goéland de Mongolie. Le premier niche dans le nord de la Sibérie, depuis la mer de Laptev jusqu'au détroit de Béring, et la zone de nidification du second va de la Mongolie et du Baïkal jusqu'au nord-est de la Chine et ponctuellement en Corée. Les deux taxons hivernent sur la côte ouest de l'océan Pacifique, où *vegae* semble être plus maritime que *mongolicus*, qui serait plus inféodé à la partie amont des estuaires, selon des observations en Corée (Tim Edelsten, comm. pers.). Il fait peu de doute que cette classification sera amenée à évoluer et que ces deux taxons seront probablement considérés comme spécifiquement distincts dans les années à venir. En effet, des différences dans la biologie (choix des sites de nidification et d'hivernage), la phénologie (calendrier reproducteur, calendrier de mue) et le phénotype (entre autres le dessin des stries à la tête et au cou) de ces deux formes paraissent peu compatibles avec un traitement conspécifique. Concernant l'oiseau de Seine-et-Marne, deux éléments au moins vont à l'encontre de *mongolicus* : la mue tardive (*mongolicus* se reproduisant plus au sud que *vegae*, son calendrier de mue est plus précoce), et les



4. Goéland de la Végas *Larus vegae vegae*, 4^e année, Charny, Seine-et-Marne, novembre 2016 (Thibaut Chansac). 4th-yr Vega Gull, the first for France.

marques très nébuleuses sur le cou (*mongolicus* présente des stries fines concentrées sur la nuque à la manière d'un Goéland pontique). Par ailleurs, et bien qu'un recoupement existe entre les deux taxons, l'étendue du noir sur les rémiges primaires est également en faveur de *vegae*.

Cette donnée a été acceptée par le Comité d'homologation national (CHN) lors de sa séance plénière de juillet 2019, soit un peu moins de 3 ans après le jour de l'observation, et constitue la première mention française du Goéland de la Végas.

BIBLIOGRAPHIE

• BARTON C. (2017). Irish Rare Birds Report 2016. *Irish Birds* 10: 545-578. • DUFOUR P., DUBOIS P.J., JIGUET F., PONS J.-M., VEYRUNES F., WROZA S. & CROCHET P.-A. (2020). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2016-

2019). 15^e rapport de la CAF. *Ornithos* 27-3 : 154-169. • MULLARNEY K. (2016). Rarity finders: Vega Gull – an Irish and Western Palearctic first. *BirdGuides*, 16/01/2016 (www.birdguides.com/articles/britain-ireland/rarity-finders-vega-gull-an-irish-and-western-palearctic-first/).

SUMMARY

Vega Gull, new to France. On 17th November 2016, a subadult (4th-yr) Vega Gull *Larus vegae vegae* was observed and photographed at Charny, Seine-et-Marne, Paris area. A description is given and its separation from other taxa, including Mongolian Gull *L. vegae mongolicus*, is discussed. This record was accepted by the French Rarities Committee (CHN) and Vega Gull was added to category A of the French list by the French Avifaunal Committee (CAF).

Thibaut Chansac
(grigou78@hotmail.fr)

3. Goéland de la Végas *Larus vegae vegae*, 4^e année, Charny, Seine-et-Marne, novembre 2016 (Thibaut Chansac). 4th-yr Vega Gull, the first for France.



Commentaire du CHN. L'identification d'un potentiel Goéland de la Végia *Larus vegae* hors de son aire de répartition est particulièrement délicate, du fait notamment de la grande variabilité des adultes de Goéland argenté *Larus argentatus*, les individus sortant de la norme étant légion chez ce dernier. Cette détermination nécessite donc l'observation et la description précise de tous les critères distinctifs de ce taxon, idéalement appuyée par des photographies. Ainsi, pour l'oiseau observé en novembre 2016 en Seine-et-Marne, la disponibilité de plusieurs clichés montrant de manière précise le motif alaire aide beaucoup à confirmer l'identification. En termes de structure, on retrouve une tête en poire avec une calotte régulièrement bombée et des tertiaires volumineuses. La coloration des parties nues est également dans la norme pour un Goéland de la Végia, avec des pattes rose dense, un iris sombre et un bec à base verdâtre en période internuptiale. Le manteau est d'un gris plus foncé et plus bleuté que celui des Goélands argentés de la sous-espèce *argenteus* observés à proximité, ce qui est un des critères excluant le Goéland d'Amérique *Larus smithsonianus*. Les marques grises sur le cou et la tête sont constituées de taches diffuses, et non de stries fines. Les critères les plus distinctifs de la forme *vegae* sont visibles au niveau des rémiges.

Dans le processus d'identification spécifique, il convient cependant de déterminer en premier lieu l'âge de l'oiseau : ici la présence de noir sur les couvertures primaires indique probablement un subadulte. Si la présence d'un seul miroir blanc sur la primaire externe est classique chez *vegae*, elle est également possible chez beaucoup d'autres taxons. On notera par contre la présence typique de bandes blanches entre le noir et le gris du bout des rémiges primaires médianes, du noir sur 7 primaires, avec du noir sur P4 et une bande noire complète sur P5. La partie noire de la plume remontant en pointe le long du bord du vexille interne sur P6 et P7, et le vexille interne largement gris sur la partie visible de la P9 usée, sont en outre classiques chez *vegae*. Le noir de P5 et P6 est en forme de W, comme chez le Goéland d'Amérique. Enfin, un autre critère de *vegae* concerne le bord de fuite blanc des secondaires, typiquement très large chez ce taxon. Bien que les secondaires soient ici très usées, les rachis encore présents et les primaires internes montrent que ce bord de fuite est effectivement très large, tout comme l'atteste le très important croissant blanc formé par la pointe des tertiaires. S'ajoutant à tout cela, la mue tardive (novembre-décembre) des primaires est classique chez *vegae*.

L'oiseau a été attribué à la sous-espèce *vegae* dans la mesure où chez l'autre taxon du Goéland de la Végia, la sous-espèce *mongolicus*, le noir remonte très haut sur le vexille interne des trois rémiges primaires les plus externes (P8, P9 et P10), ce qui n'est pas du tout le cas ici. En outre, *mongolicus* a généralement une structure plus massive, des pattes en général jaune terne, parfois roses, mais dans ce cas plus proche de la coloration de celles du Goéland argenté.

En conclusion, pour ce taxon très délicat à identifier, les caractéristiques typiques de cet individu, illustrées par des photographies explicites, ont permis de valider l'identification de ce premier Goéland de la Végia pour la France.

Commentaire de la CAF. La systématique des grands goélands « argentés » est un sujet très complexe. Durant toute la seconde moitié du ^{xx}e siècle, ces taxons ont été considérés comme un bon exemple de « spéciation en anneau », situation où les formes se différencient progressivement en sous-espèces, mais une fois l'anneau bouclé (ici, le tour de l'hémisphère Nord), les formes de départ et d'arrivée montrent de telles divergences qu'elles se comportent comme des espèces séparées. Il y a 20 ans, des auteurs français ont, les premiers, affirmé que la théorie de spéciation en anneau ne s'appliquait pas aux grands goélands (ALLANO & CLAMENS 2000, YÉSOU 2001, 2002 & 2003). Ils s'appuyaient sur les énormes avancées de l'ornithologie de terrain dans les années 1980-1990, confortées par les premiers travaux en génétique, dont ceux de Pierre-André Crochet et de Jean-Marc Pons. La réfutation de la spéciation en anneau a ensuite été confirmée par une approche génétique couvrant la plupart des taxons concernés (LIEBERS *et al.* 2004). Depuis lors, l'évolution de la systématique des grands goélands est soumise à l'avancée des recherches moléculaires, parfois sans considérer ce qui s'imposerait comme des évidences pour les observateurs de terrain. Ainsi, les taxons *vegae* (Goéland de la Végia) et *mongolicus* (Goéland de Mongolie) ont été classés comme sous-espèces de *Larus smithsonianus*, le Goéland d'Amérique, ces trois formes se regroupant dans un même clade « océan Pacifique » (SANGSTER *et al.* 2007, COLLINSON *et al.* 2008). Ce regroupement en une seule espèce ne tenait pas compte de différences phénotypiques marquées : le guide ornithologique nord-américain le plus précis (SIBLEY 2000) a consacré des pages distinctes à *smithsonianus* et *vegae*, et les laridologues d'Asie du Sud-Est (p. ex. UJIHARA & UJIHARA 2010) savent séparer *vegae* de *mongolicus* au moins en plumage adulte et subadulte. Si le Goéland d'Amérique est maintenant reconnu comme espèce à part entière par l'IOC (GILL *et al.* 2020), les deux autres formes restent regroupées sous *L. vegae* en l'attente d'études nouvelles – les connaissances sur les oiseaux sibériens ont peu évolué depuis 20 ans. La forme nominale *L. v. vegae* niche principalement en milieux marins et estuariens dans l'extrême nord de la Sibérie, du Taïmyr jusqu'en Tchoukotka. Le Goéland de Mongolie *L. v. mongolicus* en est séparé par l'immensité de la taïga, où les grands goélands ne nichent pas : il se reproduit quelque 2000 à 3000 km plus au sud, à proximité de plans d'eau intérieurs doux ou salins dans l'est du Kazakhstan, en Mongolie, à l'extrême sud de la Sibérie (particulièrement lac Baïkal et République de Tuva), et ponctuellement en Chine et en Corée. Ces deux formes hivernent dans le sud-est asiatique, à l'ouest jusqu'au nord du Vietnam (BIRDLIFE INTERNATIONAL 2020). En hiver, *vegae* se montre aisément maritime alors que *mongolicus* semble préférer les plans d'eau intérieurs, les

estuaires et les mers fermées (ainsi, en Corée, les Goélands de Mongolie fréquentent surtout la mer Jaune et peu la mer du Japon, que ce taxon ne traverse qu'en petit nombre jusqu'à l'archipel nippon, où *vegae* abonde). Dans l'est de leur aire de répartition, des Goélands de la Végia survolent régulièrement le Pacifique jusqu'en Alaska, beaucoup plus rarement jusqu'en Californie. En Europe occidentale, où cette espèce n'est pas connue pour être détenue en captivité, une seule mention était validée : un adulte du 10 au 13 janvier 2016 en Irlande (BARTON 2017). Il y a maintenant une seconde donnée, la CAF ayant inscrit le Goéland de la Végia *Larus vegae vegae* en catégorie A de la Liste des oiseaux de France sur la base d'un oiseau en plumage de type « 4^e année calendaire » bien observé et photographié le 17 novembre 2016 à Charny, Seine-et-Marne.

RÉFÉRENCES

- ALLANO L. & CLAMENS A. (2000). *L'évolution, des faits aux mécanismes*. Ellipses, Paris. – BARTON C. (2017). Irish Rare Birds Report 2016. *Irish Birds* 10 : 545-578. – BirdLife International (2020). *Species factsheet: Larus smithsonianus* (www.birdlife.org). – COLLINSON J.M., PARKIN D.T., KNOX A.G., SANGSTER G. & SVENSSON L. (2008). Species boundaries in the Herring and Lesser Black-backed Gull complex. *British Birds* 101 : 340-363. – GILL F., DONSKER D. & RASMUSSEN P. (2020). *IOC World Bird List (v10.1)*. Doi: 10.14344/IOC.ML.10.1 (<http://www.worldbirdnames.org/>). – LIEBERS D., DE KNIFF P. & HELBIG A.J. (2004). The Herring Gull complex is not a ring species. *Proc. R. Soc. London B* 271 : 893-901. – SANGSTER G., COLLINSON J.M., KNOX A.G., PARKIN D.T. & SVENSSON L. (2007). Taxonomic recommendations for British birds: fourth report. *Ibis* 149 : 853-857. – SIBLEY D.A. (2000). *The North American Bird Guide*. Pica Press, Londres. – UJIHARA O. & UJIHARA M. (2010). *A gull identification handbook*. Revised edition. Bun-ichi Co, Japon. – YÉSOU P. (2001). The systematics of the *Larus fuscus-cachinnans-argentatus* complex of forms: a review. In FLORENZANO G.T., BARBAGLI F. & BACCETTI N. (eds.), *Atti XI Convegno Italiano di Ornitologia. Avocetta* 25, numéro spécial : 76. – YÉSOU P. (2002). Trends in systematics. Systematics of *Larus argentatus-cachinnans-fuscus* complex revisited. *Dutch Birding* 24 : 271-298. – YÉSOU P. (2003). Les goélands du complexe *Larus argentatus-cachinnans-fuscus* : où en est la systématique ? *Ornithos* 10-4 : 144-181.



5. Goéland de Mongolie *Larus vegae mongolicus*, adulte, Corée du Sud, décembre 2011 (Tim Edelsten). *Adult Mongolian Gull*.